



Vol ou pas vol ?

Par VaKarM

Bonjour,

J'ai acheté un téléphone a ma belle-fille (16 ans), nos relations ce sont dégradées énormément car elle a accumulée les bêtises pour rester poli...

Elle n'est actuellement plus logée chez ma compagne et moi même, mais en hôpital psychiatrique puis chez un ami avec l'accord uniquement du père (qui n'a pas la garde !)

Elle ne veut pas me le rendre et je voudrais donc savoir qu'est-ce que je peux faire sachant que je ne veux pas que ça impact sa mère puisque c'est toujours ma compagne.

Merci d'avance pour vos réponses et en espérant que j'ai été clair dans mes propos.

Par janus2

Bonjour,

Bah non, pas très clair...

Vous dites "J'ai acheté un téléphone a ma belle-fille" et ensuite "Elle ne veut pas me le rendre", mais pourquoi donc devrait-elle vous le rendre ?

D'après ce que vous dites au début, ce téléphone est un cadeau, donc elle n'a aucune raison de vous le rendre.

Par Isadore

Bonjour,

En effet, si ce téléphone était un cadeau, elle n'a pas à vous le rendre. Il est à elle.

Si la mère n'est pas d'accord pour que sa fille loge chez un ami, elle peut aller la récupérer. Si l'ami s'interpose, elle peut déposer plainte contre lui pour non représentation d'enfant.

Par kang74

Bonjour

N'y aurait il pas un suivi social et /ou médical au milieu de tout cela ?

Personne n'atterrit en hôpital psychiatrique sans que ce soit une urgence médicale avérée ou une nécessité absolue de soins : qui plus est un mineur .

Si tentative de suicide , l'équipe soignante peut préconiser le fait que l'enfant soit isolé de ses parents pendant une certaine période pour lui permettre de se remettre, allié à une obligation de soin en milieu ouvert .

Dans ce cas là, ce genre de décision s'impose aux parents, ne pas l'accepter peut faire perdre ses droits .

Par VaKarM

Elle a été diagnostiquée border line sévère, le retour à la maison étant impossible et plus personne côté paternelle ou maternelle veut la prendre car effectivement elle a fait des tentatives de suicides chez tout le monde, je veux le récupérer car après 10 ans que je me sois occupé d'elle comme un vrai père, elle me dénigre ect... L'histoire est très complexe, je veux juste savoir si je peux le récupérer... Si c'est non et bien tant pis...

Pour info, elle a fait plusieurs séjours en HP mais ne dépassant pas une dizaine de jours, nous avons essayé de trouver un ' centre ouvert ' comme vous dites, elle est refusée de partout car c'est soit pour adulte, soit refusée car elle s'est déjà droguée.

Par yapasdequoi

Bonjour,
"donner c'est donner, reprendre c'est voler".
Vu les circonstances, vous avez fait un cadeau, vous ne pouvez pas prétendre le reprendre.

Par VaKarM

D'accord, merci pour vos réponses.